

BONNAC Infos

EDITO



A l'heure où l'élection présidentielle devrait être un temps fort de notre vie démocratique, force est de constater que le débat (ou déballage ?) public actuel n'échappe toujours pas aux dérives démagogiques.

Il serait pourtant plus utile de dessiner et préciser le rôle que chacun souhaite jouer au service de nos concitoyens, dans une économie ouverte, une société devant faire face à de nombreuses mutations et confrontée à de graves périls tels que les inégalités, le repli sur soi, la violence et le fanatisme religieux.

Notre pays a besoin d'un Etat préparant l'avenir, garant de l'intérêt général et protecteur des plus exposés.

Le développement accru des nouvelles technologies va continuer à faire évoluer la nature de nos modes de communication, du travail et des emplois. Qui, sinon un service public fort et volontariste, préservera l'égalité des chances, les droits de tous et la solidarité nationale qui sont les richesses de notre République et de ses valeurs.

Pour espérer obtenir la confiance des français, les candidats se doivent de respecter une véritable éthique et d'être irréprochables. Ils doivent en outre s'adresser à la raison des citoyens, dans le respect du vivre ensemble et des institutions, plutôt que d'instrumentaliser les doutes et les peurs au risque de contribuer à développer un climat de haine et de rejet de l'autre.

Au moment où chaque citoyen doit faire un choix responsable au regard de ces enjeux je vous invite à réfléchir, lorsque vous accomplirez votre devoir d'électeur et comme vous savez le faire, avec la sagesse et le recul nécessaires, sans céder aux sirènes des jugements péremptoires et des discours simplistes.

Sur un plan plus local, en adoptant le budget 2017 dans le contexte actuel de contraintes budgétaires fortes (cf. page 2), nous n'avons pas voulu faire supporter aux contribuables la compensation de la baisse des dotations d'Etat, et avons pu limiter les évolutions des taux d'imposition. Evolutions contre lesquelles ont voté nos deux collègues élus de l'opposition « Les Républicains »... qui ont par ailleurs approuvé le budget.

Curieux sens des responsabilités, là aussi, consistant à voter pour les dépenses et contre les recettes...

Claude Brnaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Le Marché gourmand de Bonnac



Le Carnaval des enfants de l'école



1^{er} Canitrail national le 14 mai



Les incontournables tournois de foot de jeunes de l'Ascension

Le 24 mars le Conseil municipal a voté le Budget Primitif 2017 de la commune. Ce budget s'établit à 1 537 118 € en section de fonctionnement et à 1 140 642 € en section d'investissement.

Ce budget s'inscrit toujours dans un contexte contraint de poursuite de la baisse des dotations de l'Etat. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) va ainsi à nouveau baisser de 20 000 € en 2017 (soit **-13,8%**). Une perte de ressources importante, difficile à compenser pour la commune quand on sait qu'une augmentation de 1% de la fiscalité locale à Bonnac rapporte à peine plus de 3 000 € (3 252 €) pour la Taxe d'habitation et de 2 000 € (2 086 €) pour le Foncier bâti. Pour autant, les élus n'ont pas voulu répercuter sur le contribuable local cette baisse des dotations de l'Etat, et l'augmentation des taux d'imposition sera limitée à **1%** pour la Taxe d'habitation et la Taxe sur le foncier non bâti, et à **2,15%** pour la Taxe sur le foncier bâti.

La plus grosse partie de la section de fonctionnement est consacrée à la **politique de l'enfance**. Ainsi l'ensemble des dépenses (personnels, achats, transports, assurances...) concernant l'école, la restauration et la garderie scolaires, les activités périscolaires, le multi-accueil et l'accueil de loisirs sans hébergement représente 372 000 € soit **32%** des dépenses courantes de fonctionnement de la commune. Les dépenses de personnel concernant ce secteur représentent **43,6%** de la masse salariale globale de la commune. Cette priorité donnée à la politique de l'enfance s'explique par le fait que Bonnac est une des communes les plus jeunes de la Haute-Vienne.

Concernant la section d'investissement, après les réalisations importantes des années précédentes (commerces, multi-accueil, gymnase), la priorité est donnée au désendettement avec **64%** de cette section consacrée au remboursement de la dette en capital. A la fin de l'année, la dette de la commune sera ainsi ramenée à un niveau inférieur à ce qu'il était au 1^{er} janvier 2014. ●

LA « SECTION DE FONCTIONNEMENT »

La section de fonctionnement finance l'ensemble des dépenses de fonctionnement courantes ainsi que la part d'autofinancement que la commune consacre à ses investissements.

Pour cette section en 2017, quand la commune dépensera **100 €**



LA « SECTION D'INVESTISSEMENT »

La section d'investissement finance essentiellement les chantiers, équipements, aménagements et achats de matériels importants ainsi que le remboursement de la dette (capital emprunté). Elle est financée principalement par l'autofinancement de la commune, les subventions obtenues et le cas échéant par l'emprunt. En 2017, comme en 2016, la commune n'empruntera pas.

En 2017, la section d'investissement sera consacrée pour près des 2/3 au remboursement de la dette. Après les investissements importants des années précédentes, ceux de 2017 se limiteront principalement à de gros travaux de réparations et d'entretien ainsi qu'au développement du numérique et de l'informatique.

L'actu de Bonnac

L → CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Limoges Métropole travaille sur un projet de centrale photovoltaïque au sol sur Bonnac. Situé sur un terrain appartenant à Limoges Métropole, Rue du Chêne Vert (entre l'autoroute et l'ancienne RN20), ce projet de centrale devrait porter sur environ 1,5 ha de panneaux photovoltaïques pour une puissance approximative de 3,2 MWc. Pour développer et exploiter ce site, plusieurs développeurs (sociétés) ont déjà manifesté leur intérêt et Limoges Métropole travaille sur une possibilité de montage d'une « société de projet » (SAS) dans laquelle, aux côtés du développeur, la Communauté d'agglomération serait présente mais qui permettrait également la prise de participation des citoyens intéressés. Le dossier sera présenté pour acceptation à la Commission nationale de Régulation de l'Énergie (CRE) à sa session d'automne. ●

L → BONNAC ATHLÉ

Le club d'athlétisme était présent sur tous les fronts en ce début d'année. Sur le plan sportif naturellement en accueillant notamment un stage de jeunes (poussins(es) deuxième années, benjamins, minimes) orchestré par le Comité départemental d'athlétisme de la Haute-Vienne. Ainsi 45 jeunes athlètes venant des clubs de Limoges, Saint-Junien, Panazol et Bonnac ont pu découvrir d'autres méthodes d'entraînement et participer à de nombreux ateliers. Mais Bonnac Athlé s'est également manifesté dans un autre registre en organisant sa 1^{re} brocante à la Maison du Temps Libre. ●



L' → ENTRETIEN DE SÉPULTURES

L'association « Les Chantiers des Chemins Jacquaires » propose désormais aux particuliers d'assurer l'entretien de leurs sépultures (nettoyage, rejointoiement des tombes abîmées, pose de gravier neuf, lavage des ornements...). Cette association est un « Chantier d'insertion » à laquelle la commune a régulièrement confié des travaux de maçonnerie (murs du cimetière et de la maison mitoyenne de celui-ci, stèle Marcel Nadaud, mur de l'école, rampe d'accès handicapés à la maison médicale, murs en pierre des parkings des commerces). Renseignements et demande de devis gratuit : 06 86 87 32 50 - chantiers.jacquaires@gmail.com ●



L → GYMNASÉ

Le gymnase de Bonnac accueille de plus en plus d'événements. Ainsi en janvier s'y sont déroulés les coupes féminines de futsal de la Haute-Vienne et du Limousin, ainsi que la troisième étape du Circuit



Jeunes de la Haute-Vienne de badminton. Organisée par le Comité Départemental et le club Ambazac Badminton (où sont licenciés un certain nombre de bonnacais et qui propose des entraînements à Bonnac), cette épreuve a rassemblé 91 participants venant de 16 clubs.

Pendant les vacances scolaires, c'est un stage multisports pour les jeunes de 8 à 14 ans que proposait l'UFOLEP. Avec de nombreux jeux de balles « originaux » dans le gymnase mais également des activités « classiques » en extérieur dont le VTT. ●



A → ÉCOLE

En fin de pouvoir se doter de moyens pour améliorer les Temps d'Activités Périscolaires, la commune a demandé un agrément auprès des services de la Jeunesse et des Sports, ce qui nécessitait l'élaboration d'un projet pédagogique au sein d'un Projet Educatif Territorial (PEDT). L'intention éducative de ce projet pédagogique est double : aménager le rythme de l'enfant durant le temps périscolaire ; apprendre à l'enfant à devenir autonome dans son temps de loisir. L'objectif est ainsi de permettre à l'enfant d'être acteur, d'avoir des espaces de liberté, de vivre à son rythme dans le respect des règles de vie en collectivité et des règles de sécurité. ●

P → AUTOROUTE A20 ET AIRE DE COVOITURAGE

Plusieurs contacts ont eu lieu avec le Conseil Départemental pour renforcer la sécurité de la sortie 27 de l'autoroute en venant de Limoges ainsi que pour la création d'une aire de covoiturage à proximité immédiate de l'A20.

Pour la sortie de l'autoroute, le projet étudié consisterait à allonger la bretelle de sortie pour la faire déboucher directement au niveau du rond-point d'où part la D920 pour Ambazac, avec une possible réalisation en 2018. Quant à l'aire de covoiturage, elle devrait se situer le long de l'Allée de Tramont (au sud de la D97) et sa mise en service devrait intervenir d'ici la fin de l'année. ●

Infos de Bonnac

AGENDA

→ FÊTE DE LA MUSIQUE

La préparation de la Fête de la musique, qui aura lieu le samedi 24 juin au centre bourg, a commencé en collaboration – comme l’an dernier – entre la municipalité, l’association Culture en Plein Champ et les commerçants de la commune. La programmation, toujours aussi éclectique, est bien avancée mais présentera une nouveauté cette année. Il est en effet envisagé d’avoir une « scène ouverte » d’environ 18h30 à 19h30 permettant à des chanteurs ou musiciens de la commune de se produire dans ce créneau. Les personnes intéressées par cette possibilité sont invitées à se manifester à la mairie. ●



→ RECRUTEMENT

La commune va recruter pour la prochaine année scolaire un(e) jeune en Service Civique. Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l’intérêt général ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. La mission de ce jeune (pour une durée hebdomadaire de travail de 24 heures et une indemnité nette de 577 €) sera de participer à l’encadrement de la surveillance de l’interclasse du midi à l’école et à l’animation d’ateliers dans le cadre des activités périscolaires d’une part, de contribuer au soutien et à la dynamisation du tissu associatif communal d’autre part. Renseignements et dépôt des candidatures à la mairie. ●

→ VÉLODROME

La demande de permis de construire pour la couverture du vélodrome est en cours d’examen. En attendant, la mise en service du vélodrome dans sa « version découverte » devrait avoir lieu dans le courant du mois de mai.



D’ores et déjà le vélodrome Raymond Poulidor a accueilli, le 11 mars, l’arrivée de la classique « Chateauroux-Limoges » devenue « Le Poinçonnet-Bonnac ». ●

→ MARCHÉ GOURMAND

Le marché gourmand de Bonnac prend sa vitesse de croisière. Le 1^{er} samedi matin de chaque mois de 8h à 13h il propose de nombreux produits bio ou de terroir ainsi que des plants de fleurs et de légumes en avril et mai. Rendez-vous du trimestre les samedis 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin. ●

→ **dimanche 30 avril**, le Troc de jardin organisé à Bled par Culture en Plein Champ.

→ **les 6, 7 et 8 mai** exposition de peinture et d’aquarelle, marché aux fleurs et exposition d’art floral à la MTL.

→ **dimanche 14 mai** 1^{er} canitrail de 15 kms agréé au niveau national et organisé par Canipat 87, avec le **samedi 13 mai au soir** un « canitrail découverte » de 5 kms.

→ **dimanche 14 mai**, la braderie petite enfance organisée par l’Association Des Parents d’Elèves (ADPE).

→ **samedi 20 mai** à 20h30 à l’église concert de la Chorale avec l’orchestre Calypsonate.

→ **du jeudi 25 au dimanche 28 mai** tournois de football organisés par Bonnac Foot pour les U9 (le 25), les U13 (le 26), les U11 (le 27) et les seniors (le 28).

→ **samedi 11 juin** la traditionnelle « Rando Gourmande » organisée par Bonnac Rando et suivie d’un repas.

→ **dimanche 18 juin** à 8h30 la 20^e édition de la X-Trème, randonnée VTT et pédestre. Inscriptions à partir de 7h30. Renseignements : Bertrand **06 29 53 05 42** ou <http://bonnacvtt.free.fr>

→ **vendredi 23 juin** la Fête de l’école organisée par l’ADPE.

→ **samedi 24 juin** à partir de 18h30 Fête de la Musique sur la place en centre bourg.

CONTACTS UTILES

Urgence : 112 - numéro unique et gratuit (pompiers, gendarmerie, Aide Médicale d’Urgence)

EDF - sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Masseur-kinésithérapeute :

Marie Berlanda - 09 86 27 77 79

Ecole : **05 55 36 66 06**

Garderie : **05 55 36 86 30**

Crèche : **05 19 99 25 56**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale :

05 55 39 93 00

Communauté d’agglomération

Limoges Métropole : **05 55 45 79 00**

www.agglo-limoges.fr